EN CAS D'ALERTE CHIMIQUE, DE DÉVERSEMENT, DE FUITE, D'INCENDIE, D'EXPOSITION OU D'ACCIDENT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1 800 561-8273 OU À CHEMTREC AU 1 800 424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR:

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.

24 h sur 24: 1-800-561-8273

789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5 Autre numéro d'urgence Canutec : 1 613 996-6666 (frais virés)

NOM CHIMIQUE : Sel de manganèse

USAGES DU PRODUIT : Solution de micronutriments chélatée N° ENR : 2009028B – Loi sur les engrais

N° FS: 2009028B-12-LPI Révisions à la FS: Nouvelle Date de publication: Août 2012 Remplace: Nouvelle

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer de l'irritation de la peau et des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les bruines de vaporisation. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Il est conseillé de porter de l'équipement de protection des yeux et des gants pour manipuler le produit non dilué. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Le contenu peut être sous pression. Ouvrir avec précaution. Cette solution de micronutriments chélatée liquide est un dérivé de sulfate de manganèse, d'hydroxyde de sodium et d'eau complexé au glucoheptonate de sodium.

Ce produit est une solution brune ayant une odeur légère. Les principales voies de pénétration sont le contact avec les yeux ou avec la peau

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients chimiques :	Pourcentage selon le poids :	<u>N° de CAS</u>	VLE (unités)
Manganèse (Mn)	5,00	Mélange	non inscrit
Autres ingrédients, incluant	95,00		
Sulfate de manganèse		10034-96-5	non inscrit
Glucoheptonate de sodium		31138-65-5	non inscrit
Eau		7732-18-5	non inscrit
Hydroxyde de sodium		1310-73-2	2 mg/m ³

4. PREMIERS SOINS

Contact avec la peau : Enlever tous les vêtements contaminés. Bien laver les cheveux et la peau au savon et à l'eau. Laver les vêtements avant de

les porter à nouveau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes pour aider à retirer le

produit. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion: Faire boire un ou deux verres d'eau à la personne et la faire vomir. Ne jamais faire vomir ni ne rien administrer par voie orale

à une personne inconsciente. Garder la tête plus basse que la poitrine pour éviter une aspiration dans les poumons. Appeler

un médecin ou un centre anti-poison immédiatement.

Inhalation: Transporter la personne à l'air frais. Si sa respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si sa respiration s'arrête, pratiquer

la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 561-8273. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

NOTE AU MÉDECIN : Il n'y a aucun antidote connu, traiter selon les symptômes.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR (méthode): Ne produira pas d'étincelles.

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (LII ET LSI): Non établies

AGENTS D'EXTINCTION: Considéré non combustible, utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Produit

chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone et des oxydes d'azote et d'autres

asphyxiants.

TECHNIQUES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes. Demeurer à

contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé

doté d'un dispositif de protection complet.

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Les contenants peuvent éclater en raison de l'augmentation de la pression d'ammoniac.

FICHE SIGNALÉTIQUE

NORTRACE® MANGANÈSE À 5 % N° ENR. : 2009028B

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITES OU DE DÉVERSEMENTS :

Ventiler la zone touchée. Contenir le déversement et absorber le liquide avec de l'argile ou un autre matériau absorbant. Balayer le mélange et le mettre dans un contenant pour une application terrestre possible, selon les directives de l'étiquette, ou pour une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION: Ouvrir le contenant avec précaution. Le contenu peut être sous pression et a un légère odeur d'ammoniac. Utiliser dans

un endroit adéquatement ventilé. Porter un respirateur NIOSH approuvé pour les brouillards et les vapeurs. Porter des gants, des vêtements, une combinaison résistant aux produits chimiques ou un tablier imperméable. Il est conseillé de porter de l'équipement de protection des yeux et des gants pour manipuler le produit non dilué. Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer immédiatement ses vêtements si du produit s'est infiltré à travers. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et

mettre des vêtements propres.

ENTREPOSAGE: Conserver le produit dans son contenant d'origine seulement. Conserver dans un endroit frais et sec à une température

entre 77 °F/25 °C et 14 °F/-10 °C et à l'abri de la lumière directe du soleil. Éviter de laisser geler le produit. Si le produit gèle, le laisser réchauffer, puis l'agiter vigoureusement avant de l'utiliser. Ne pas utiliser de contenants à boissons ou à nourriture pour mélanger ou conserver le produit. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors

de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

MESURE D'INGÉNIERIE: Non requise en temps normal. Si l'odeur est trop forte, bien ventiler les lieux.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Non requise en temps normal, si les vapeurs ou les bruines excèdent les niveaux acceptables, porter un respirateur

NIOSH approuvé contre les brouillards et les vapeurs.

PROTECTION DES YEUX: Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

PROTECTION DE LA PEAU : Porter des vêtements de protection : chemise à manches longues et pantalon, chaussures et chaussettes. Porter

des gants en caoutchouc ou résistant aux agents chimiques.

PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA

TLV-TWA selon ACGIH

Hydroxyde de sodium 2 mg/m³ non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Solution brune ayant une odeur légère.

SOLUBILITÉ : Complète

POIDS SPÉCIFIQUE (Eau = 1): 1,258 g/ml MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE: 1,258 kg/L pH: 7,5 à 8,5

TENSION DE VAPEUR (mm) : Non établie POINT D'ÉBULLITION : 100°C (212 °F)

POURCENTAGE DE VOLATILITÉ : Non établi

TAUX D'ÉVAPORATION (Acétate de Butyle = 1) : Non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à

l'autre.

Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques

du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable

CONDITIONS À ÉVITER : Chaleur excessive.

SUBSTANCES INCOMPATIBLES: Bases et acides forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et d'autres

asphyxiants.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rat mâle): > 2 000 mg/kg Irritation des yeux (lapin) : Cause de l'irritation Inhalation CL₅₀ (rat femelle): Non établie

Potentiel carcinogène: Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.

Organes ciblés : Aucun

Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : Non établie Irritation cutanée (lapin) : Peut causer de l'irritation Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie

FICHE SIGNALÉTIQUE

NORTRACE® MANGANÈSE À 5 % N° ENR. : 2009028B

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les zones contenant de l'eau de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Le contenant est recyclable et il faut en disposer dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec le détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'y apporter le contenant : rincer trois fois ou rincer à pression le contenant vide et ajouter le résidu de rinçage au réservoir de pulvérisation. Rendre le contenant inutilisable pour un usage ultérieur. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans la région, disposer du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus de renseignements sur l'élimination de produit inutilisé ou superflu, contacter le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Ne pas contaminer l'eau, les aliments et la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description DOT/TDM: NON RÉGLEMENTÉ.

Classification fret transporté par voie de surface É.-U.: COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS) NOI, LIQUIDE; (NMFC 68140;

SUB 6: CLASSE: 70)

Description IMDG: NON RÉGLEMENTÉ.

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA **HMIS** Santé 0 Moindre Santé 0 Inflammabilité Légère 0 Inflammabilité Instabilité 2 Modérée 0 Réactivité 0 Élevée ÉΡΙ 3 н Grave Classement des dangers/signalement SARA Catégorie de danger SARA III : **Immédiat** Feu Relâchement soudain de la pression __N_ Différé Réactif

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Hydroxyde de sodium (n° de CAS : 1310-73-2) 1 000 lb

SARA, Titre III, section 313 : Non inscrit Inscription au registre RCRA : Non inscrit Proposition 65 de la Californie : Non inscrit

16. AUTRES INFORMATION

STATUT DE LA FS: Nouvelle

PRÉPARÉ PAR : Services des marques et affaires réglementaires RÉVISÉ PAR : Services de réglementation et de l'environnement

®Nortrace est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité: Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.